

# Revue annuelle du PCT 2019 – Résumé

Le système international des brevets

2019

**Ce résumé présente les principales tendances observées en ce qui concerne l'utilisation du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) administré par l'OMPI. Pour accéder aux statistiques complètes, voir la Revue annuelle du Traité de coopération en matière de brevets – 2019, disponible en anglais à l'adresse [www.wipo.int/ipstats/fr/index.html](http://www.wipo.int/ipstats/fr/index.html)**

## Principaux chiffres pour 2018

**630 000** (+2,3%)

**Entrées dans la phase nationale du PCT**

**253 000** (+3,9%)

**Dépôts de demandes selon le PCT**

**54 341** (+3,8%)

**Déposants**

**127** (+1)

**Pays dans lesquels les demandes selon le PCT ont été déposées**

**57,3%** (+1 point de pourcentage)

**Part des entrées dans la phase nationale du PCT dans les dépôts mondiaux de non-résidents**

**17,1%** (+0,8 point de pourcentage)

**Part des femmes parmi les inventeurs du PCT**

Note: La dernière année pour laquelle les données relatives à l'entrée dans la phase nationale du PCT sont disponibles est 2017. On entend par "déposants" les déposants dont le nom est indiqué en premier dans les demandes PCT publiées.

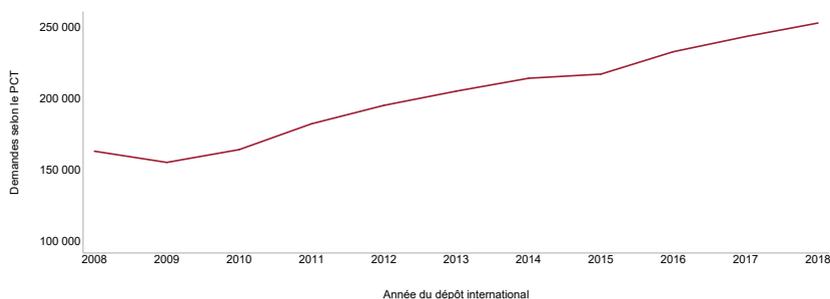
# Statistiques concernant la phase internationale : demandes selon le PCT

## *Une nouvelle année record pour le nombre de dépôts de demandes selon le PCT*

Le nombre de demandes internationales de brevet déposées en vertu du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) en 2018 est estimé à 253 000 (figure 1). Cela représente une augmentation de 3,9% par rapport à l'année précédente et une neuvième année consécutive de croissance. En tout, près de 3,7 millions de demandes internationales selon le PCT ont été déposées depuis le lancement du système du PCT, en 1978. Le nombre de dépôts selon le PCT a augmenté annuellement au cours des 40 dernières années, sauf en 2009, en raison du ralentissement provoqué par la crise financière mondiale.

### **Le nombre de demandes internationales selon le PCT a augmenté de 3,9% en 2018.**

Figure 1 – Évolution du nombre de dépôts de demandes selon le PCT entre 2008 et 2018



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

## ***Des déposants de 127 pays ont déposé des demandes selon le PCT***

En 2018, l'Union du PCT comptait 152 États membres, et des demandes selon le PCT ont été déposées auprès de 84 offices récepteurs par des déposants de 127 pays dans les six régions géographiques. Bien que cela témoigne de la couverture géographique étendue du système, le gros de l'activité de dépôt se concentre dans un nombre restreint d'économies.

Les 10 principaux offices récepteurs ont reçu à eux tous 93,8% des demandes selon le PCT déposées en 2018. Avec, respectivement, 55 330 et 55 211 dépôts, l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO) et l'Administration nationale de la propriété intellectuelle de la Chine (CNIPA) sont les offices qui ont reçu le plus grand nombre de demandes selon le PCT. Ils sont suivis de l'Office des brevets du Japon (JPO) (48 630), de l'Office européen des brevets (OEB) (37 975), de l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) (17 002) et du Bureau international de l'OMPI (12 259).

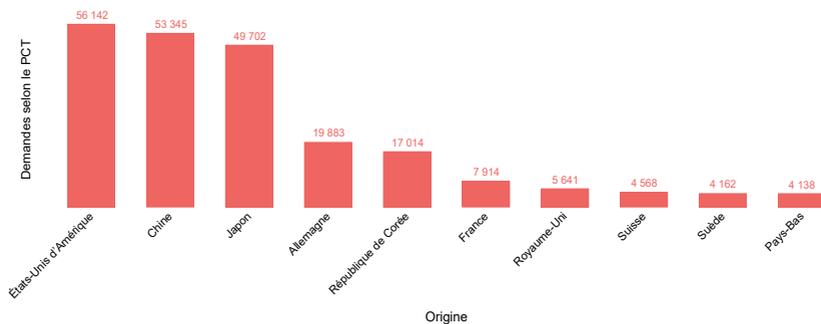
## ***Les déposants des États-Unis d'Amérique restent les principaux utilisateurs du système du PCT***

Les déposants domiciliés aux États-Unis d'Amérique sont ceux qui ont déposé le plus grand nombre de demandes selon le PCT en 2018 (56 142). Les déposants des États-Unis d'Amérique sont suivis par les déposants de la Chine (53 345), du Japon (49 702), de l'Allemagne (19 883) et de la République de Corée (17 014) (figure 2). Les cinq pays de tête ont été collectivement à l'origine de 77,5% des demandes selon le PCT déposées en 2018. La part combinée des cinq premiers pays, qui se situait à 69,2% en 2009, a augmenté depuis chaque année, principalement sous l'impulsion de la croissance rapide du nombre de demandes de déposants de la Chine et du Japon.

Le classement des 20 principales origines comprend 17 pays à revenu élevé, européens pour la plupart, et trois pays à revenu intermédiaire, à savoir la Chine, l'Inde (2013 demandes) et la Turquie (1578 demandes). En plus de ces 20 principales origines, d'autres grands pays à revenu intermédiaire ont également enregistré un nombre appréciable de dépôts de demandes selon le PCT, à savoir la Fédération de Russie (963), le Brésil (619), le Mexique (274) et l'Afrique du Sud (274).

## Les déposants domiciliés en Chine, au Japon et aux États-Unis d'Amérique sont de loin ceux qui ont déposé le plus grand nombre de demandes selon le PCT.

Figure 2 – Nombre de demandes selon le PCT pour les 10 principales origines, 2018



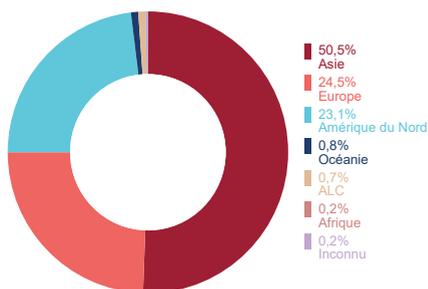
Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

### *L'Asie à l'origine de la majorité des dépôts selon le PCT*

Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur du système du PCT, en 1978, une seule et même région a été à l'origine de la majorité des dépôts. Le pourcentage des dépôts provenant de pays d'Asie a été de 50,5% en 2018 (figure 3). Une proportion appréciable des demandes a également été déposée par les déposants de l'Europe (24,5%) et des États-Unis d'Amérique (23,1%). La part combinée de l'Afrique, de l'Amérique latine et des Caraïbes et de l'Océanie s'est élevée à 1,7% du total des dépôts selon le PCT. La part de l'Asie a augmenté chaque année depuis 1993; elle est passée de 28,9% en 2008 à 50,5% en 2018, en grande partie en raison d'un accroissement des dépôts de la Chine, du Japon et de la République de Corée.

## La majorité des dépôts de demandes selon le PCT émanait de l'Asie.

Figure 3 – Répartition des demandes selon le PCT par région, 2018



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

## *Environ 85% des dépôts selon le PCT sont effectués par le secteur privé*

En 2018, le Bureau international a publié près de 237 400 demandes selon le PCT déposées par 54 341 déposants. Cela représente une augmentation de 6,2% par rapport au nombre des demandes publiées en 2017. Le secteur privé a été à l'origine de 85,3% des demandes selon le PCT publiées, devant les particuliers (7,5%), le secteur universitaire (5,4%) et le secteur des administrations et instituts de recherche publics (1,9%).

La majorité des demandes publiées de chacune des 20 principales origines du groupe des pays à revenu élevé émanait du secteur privé. Sur les 20 principales origines de la catégorie des pays à revenu intermédiaire, la majorité des demandes publiées émanait du secteur privé dans sept pays, et de déposants individuels dans huit pays. Les déposants individuels étaient à l'origine de la grande majorité des demandes publiées en ce qui concerne la République islamique d'Iran (93,3%) et l'Égypte (91,4%).

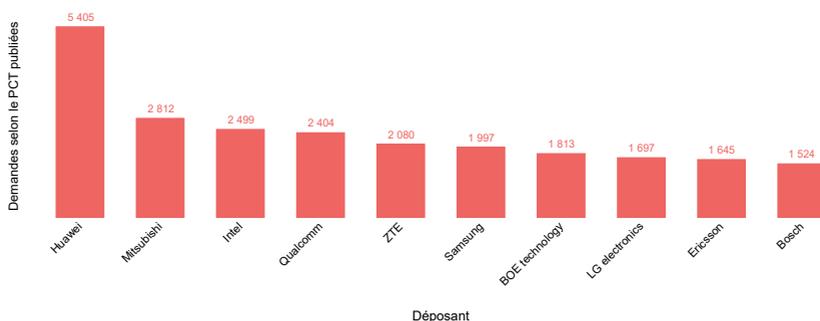
## *Huawei conserve sa place au premier rang des déposants de demandes selon le PCT*

En 2018, la société chinoise Huawei Technologies s'est classée au premier rang des déposants de demandes selon le PCT en 2018, pour la quatrième fois depuis 2014 (figure 4). Avec 5405 demandes publiées, Huawei Technologies est devenue la première entreprise à voir plus de 5000 de ses demandes publiées sur une période d'un an. La société japonaise Mitsubishi Electric Corporation a avancé de deux places pour se classer au second rang avec 2812 demandes selon le PCT publiées, soit 291 de plus qu'en 2017. Ces deux entreprises étaient suivies par Intel Corporation (2499) et Qualcomm Incorporated (2404), toutes deux établies aux États-Unis d'Amérique.

Le classement des 50 principaux déposants selon le PCT a été dominé, en 2018, par des entreprises du secteur de la communication numérique. Sept des 10 premières entreprises déposantes – Ericsson, Huawei Technologies, Intel Corporation, LG Electronics, Qualcomm Incorporated, Samsung Electronics et ZTE Corporation – ont déposé la plus grande part de leurs demandes dans le domaine de la communication numérique.

### **Huawei Technologies établit un nouveau record du nombre de demandes publiées en une année par un même déposant.**

Figure 4 – 10 principaux déposants selon le PCT, 2018



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

## ***Sur les 10 universités de tête, cinq sont aux États-Unis d'Amérique, et quatre, en Chine***

L'Université de Californie a conservé en 2018 sa place de principal utilisateur du système du PCT parmi les établissements d'enseignement, avec 501 demandes selon le PCT publiées. Le Massachusetts Institute of Technology (216) s'est maintenu au deuxième rang, malgré une baisse de 63 demandes publiées par rapport à 2017. Il est suivi par l'Université de Shenzhen (201), la South China University of Technology (170) et l'Université Harvard (169). L'arrivée d'universités chinoises parmi les 10 principaux utilisateurs du PCT est une première. Le classement des 10 universités de tête avait été largement dominé, jusqu'à présent, par des établissements universitaires basés aux États-Unis d'Amérique.

## ***Fraunhofer-Gesellschaft devient le principal déposant de demandes selon le PCT pour le secteur des administrations et instituts de recherche publics***

Avec 345 demandes publiées, la société allemande Fraunhofer-Gesellschaft zur Förderung der angewandten Forschung est en tête de la liste des 30 premiers déposants de demandes selon le PCT du secteur des administrations et instituts de recherche publics pour 2018, suivie par la China Academy of Telecommunications Technology (303). Ces deux instituts de recherche publics devancent le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives de la France (289), qui avait occupé la première place de ce classement pendant sept années consécutives, jusqu'en 2017.

## ***La communication numérique devient le principal domaine technologique des demandes selon le PCT***

La communication numérique a repris en 2018 la place de domaine technologique ayant fait l'objet du plus grand nombre de demandes selon le PCT publiées (20 271) qu'il occupait en 2016. Elle est suivie de l'informatique (19 152), des machines et appareils électriques, énergie électrique (16 577), de la technologie médicale (15 826) et du transport (10 867). Collectivement, ces cinq principaux domaines technologiques ont représenté plus du tiers (34,9%) des demandes selon le PCT publiées en 2018.

### ***Seulement 17,1% des inventeurs cités dans les demandes de brevet selon le PCT étaient des femmes***

En 2018, 17,1% des inventeurs cités dans les demandes de brevet selon le PCT étaient des femmes, contre 82,9% d'hommes. La proportion des inventrices a progressé de manière continue depuis 2005, passant de 11,8% à 17,1%. Elle a en outre augmenté au cours des cinq dernières années dans chacune des régions géographiques du monde, à l'exception de l'Afrique (13,1%), où elle a connu un léger recul de 0,5 point de pourcentage. L'écart entre la proportion d'hommes et de femmes chez les inventeurs du PCT varie considérablement d'un pays à l'autre. Parmi les 20 principales origines, la Chine (28,9%), la République de Corée (26,8%) et l'Espagne (24,4%) sont les pays dans lesquels la proportion des inventrices a été la plus élevée en 2018.

Les domaines technologiques en rapport avec les sciences de la vie sont ceux dans lesquels les femmes étaient le plus fortement représentées parmi les inventeurs du PCT (figure 5). Les femmes comptent en effet pour plus du quart des inventeurs cités dans les demandes selon le PCT dans les domaines de la biotechnologie (29,9%), des produits pharmaceutiques (29,2%), de la chimie alimentaire (28,6%), de l'analyse de matériels biologiques (26,5%) et de la chimie organique fine (26,1%).

**Les femmes représentaient une proportion relativement élevée des inventeurs dans les domaines de la biotechnologie, de la chimie alimentaire et des produits pharmaceutiques.**

Figure 5 – Part des femmes parmi les inventeurs cités dans les demandes selon le PCT, par domaine technologique, 2018



Part des demandes selon le PCT citant des inventrices (%)

Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

# Statistiques concernant les entrées dans la phase nationale du PCT

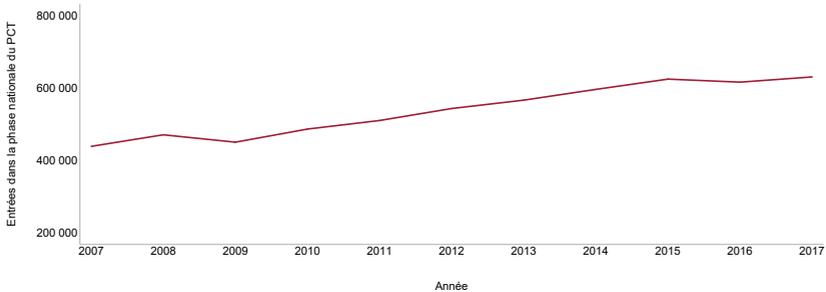
*Après un léger recul en 2016, le nombre d'entrées dans la phase nationale du PCT reprend sa progression*

Le nombre de demandes selon le PCT qui sont entrées dans la phase nationale en 2017 – dernière année pour laquelle des données sont disponibles cet égard – est estimé à 630 000. Cela représente une augmentation de 2,3% par rapport à l'année précédente (figure 6). Le nombre d'entrées dans la phase nationale n'a reculé que trois fois au cours des 15 dernières années, en 2003, 2009 et 2016. Les autres années, il a connu des taux de progression allant de 4,3% à 11%, sauf en 2017, où il n'a enregistré qu'une croissance relativement modeste de 2,3%. L'année 2017 a vu une baisse du nombre d'entrées dans la phase nationale engagées dans plusieurs pays d'Europe, ainsi qu'une croissance moins rapide que celle des dernières années en Chine et en République de Corée.

La part des entrées dans la phase nationale engagées par des non-résidents a représenté environ 83% du total en 2017. Elle a connu une légère tendance à la baisse ces dernières années, principalement en raison de la forte croissance du nombre d'entrées dans la phase nationale engagées par des résidents devant le JPO et l'USPTO. Le pourcentage des entrées dans la phase nationale engagées par des résidents devant ces deux offices a été de 38,8% et 21,5% respectivement.

## En 2017, le nombre d'entrées dans la phase nationale du PCT a augmenté de 2,3%.

Figure 6 – Évolution des entrées dans la phase nationale du PCT, 2007-2017



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

### *La moitié des entrées dans la phase nationale du PCT engagées dans le monde l'ont été par des déposants du Japon ou des États-Unis d'Amérique*

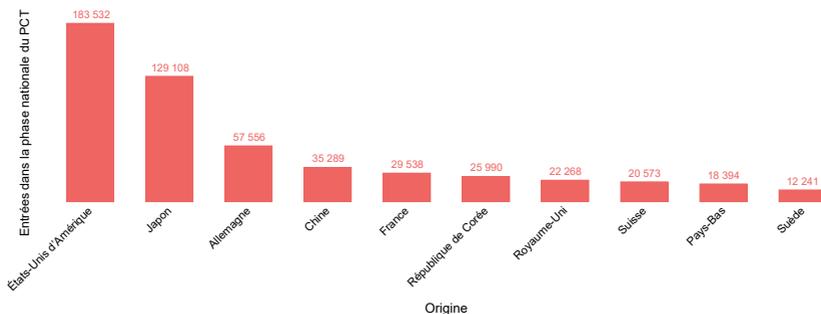
En 2017, les déposants domiciliés aux États-Unis d'Amérique ont engagé 183 532 entrées en phase nationale, et les déposants domiciliés au Japon en ont engagé 129 108 (figure 7). Ils étaient suivis par les déposants de l'Allemagne (57 556), de la Chine (35 289) et de la France (29 538). Les entrées dans la phase nationale engagées en 2017 émanaient à 49,6% de déposants des deux pays de tête, et à 69,1% de déposants des cinq pays de tête. Au-delà de cette forte concentration par un faible nombre d'origines, des demandes d'ouverture de phase nationale ont été engagées en 2017 par des déposants de 130 pays.

Sur le total de 154 403 demandes d'ouverture de phase nationale reçues par l'USPTO, environ un cinquième émanait, dans chaque cas, de déposants domiciliés dans deux pays, à savoir le Japon (21,6%) et les États-Unis d'Amérique (21,5%). La première place pour le nombre d'ouvertures de phase nationale est revenue aux déposants des États-Unis d'Amérique dans 13 des 20 principaux offices, et aux déposants du Japon dans les sept autres offices. En particulier, les déposants établis aux États-Unis d'Amérique ont été à l'origine de plus de 45% de toutes les demandes d'ouverture de phase nationale reçues par les offices de l'Australie, du Canada, d'Israël et du Mexique. Les déposants établis

au Japon ont représenté, pour leur part, plus de 45% des entrées en phase nationale engagées auprès des offices de l'Allemagne et de la Thaïlande.

### **Les entrées dans la phase nationale concernaient à 49,6% des demandes émanant du Japon et des États-Unis d'Amérique.**

Figure 7 – Entrées dans la phase nationale du PCT pour les 10 principales origines, 2017



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

### ***Le système du PCT a été utilisé pour 57,3% des dépôts de non-résidents en 2017***

Le nombre d'entrées en phase nationale engagées en 2017 dans le monde par des non-résidents (voie du PCT) est estimé à 526 000. En comparaison, le nombre de demandes de brevet déposées directement auprès des offices par des non-résidents ("voie de Paris") est d'environ 391 400. Par conséquent, 57,3% des demandes de non-résidents déposées en 2017 l'ont été par la voie du PCT. Ce pourcentage est supérieur d'un point à celui de 2016 (56,3%) et dépasse largement celui de 2003 (46,3%). Les données à long terme montrent que les deux voies ont évolué à la hausse, mais que celle du PCT a connu une croissance plus rapide (figure 8).

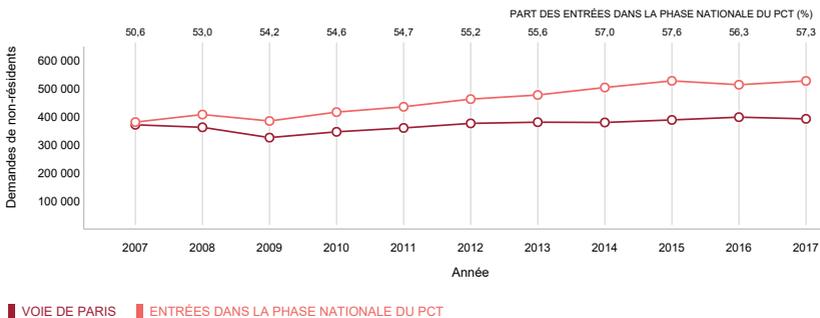
L'augmentation de la part des entrées en phase nationale de demandes de non-résidents – de 56,3% en 2016 à 57,3% en 2017 – résulte de la combinaison d'une baisse du nombre de demandes déposées directement par des non-résidents (-1,5%) et d'une hausse du nombre d'entrées en phase nationale

de demandes de non-résidents (+2,6%). La part enregistrée en 2016 (56,3%) était, en outre, nettement inférieure à celle de 2015 (57,6%). Le pourcentage des ouvertures de phase nationale engagées par des déposants des États-Unis d'Amérique a connu une forte augmentation en 2015 (+12,3%) puis une chute brutale en 2016 (-12,9%), et donc, en définitive, une diminution. Il est fort probable que le pic de 2015 correspond à la poussée du nombre de dépôts de demandes internationales selon le PCT par des déposants des États-Unis d'Amérique enregistrée en 2014, suite à la promulgation de la loi Leahy-Smith (America Invents Act).

Lorsque l'on examine les 20 principales origines des demandes déposées à l'étranger, on constate que les déposants de la Suède (72,2%), des Pays-Bas (70%), de l'Australie (69,3%) et des États-Unis d'Amérique (68,5%) sont ceux qui ont le plus utilisé la voie du PCT pour les dépôts au niveau international. La part la plus faible de dépôts à l'étranger par la voie du PCT revient à l'Inde (31%), à la République de Corée (37,3%) et au Canada (37,6%).

**Les entrées dans la phase nationale du PCT ont représenté 57,3% des dépôts de non-résidents en 2017.**

Figure 8 – Évolution des demandes de non-résidents par voie de dépôt, 2007-2017



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

# Statistiques sur le fonctionnement du système du PCT

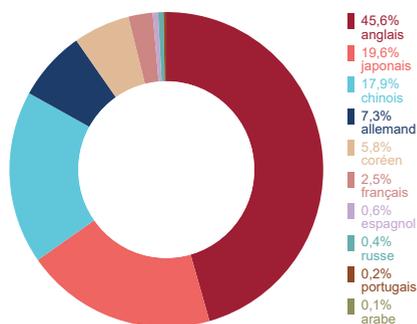
## Bureau international

### *Environ 46% des demandes selon le PCT ont été publiées en anglais*

En 2018, 45,6% des demandes selon le PCT ont été publiées en anglais, suivies des demandes publiées en japonais (19,6%) et en chinois (17,9%). Ensemble, ces trois langues ont représenté 83,1% des demandes publiées (figure 9). Si la part combinée de ces trois langues est restée relativement stable entre 2013 et 2018, leur poids respectif a considérablement changé. En 2013, la majeure partie des demandes était publiée en anglais (53,5%), et la part des publications en chinois était relativement faible (8%). La place du japonais est restée stable au cours de cette période, tandis que l'anglais a été utilisé pour moins de la moitié des publications en 2018.

### **Environ 46% des demandes selon le PCT ont été publiés en anglais.**

Figure 9 – Répartition des demandes selon le PCT par langue et année de publication, 2018



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.

### ***Près de 10% des demandes selon le PCT déposées au moyen du système ePCT***

En 2018, le portail électronique ePCT a été utilisé pour déposer environ 24 070 demandes selon le PCT. Cela représente une augmentation de 44,1% par rapport à l'année précédente et 9,5% des 253 000 demandes selon le PCT déposées en 2018. Les principaux utilisateurs du système ePCT ont été les déposants des États-Unis d'Amérique, avec 3873 demandes; ils sont suivis par les déposants de l'Australie (1482) et de l'Inde (1240).

### ***Le Bureau international a examiné 98% des demandes selon le PCT dans un délai d'un mois***

En 2018, le Bureau international a effectué l'examen de forme de 72,8% des demandes selon le PCT dans les deux semaines suivant la date de leur réception, et traité près de 98% des demandes dans un délai d'un mois.

La publication des demandes a été effectuée dans la semaine suivant l'expiration du délai de 18 mois après la date de priorité dans près de 77% des cas, et dans un délai maximal de deux semaines dans la quasi-totalité des cas (99,5%). Lorsque le rapport de recherche internationale n'est pas disponible à la date de publication, la demande doit être publiée de nouveau avec le rapport lorsque celui-ci est reçu. La proportion des demandes republiées dans un délai de deux mois après la réception du rapport de recherche internationale a été de 91,5%. La quasi-totalité des republications a été effectuée dans un délai de trois mois après la réception du rapport de recherche internationale au Bureau international.

### **Offices récepteurs**

### ***Dix-neuf des 20 principaux offices ont reçu plus de 80% de leurs demandes par la voie électronique***

En 2018, la part des demandes selon le PCT reçues par la voie électronique par les 20 principaux offices récepteurs a été supérieure à 99% pour la CNIPA, le JPO, l'USPTO et l'office d'Israël. La part des dépôts électroniques a été

supérieure à 80% pour 19 des 20 principaux offices. La seule exception a été celle de l'office de la Fédération de Russie, qui a reçu 81,9% de ses demandes selon le PCT sur papier.

***L'Australie, la Finlande et l'Inde ont transmis toutes leurs demandes selon le PCT au Bureau international dans un délai de quatre semaines***

En 2018, le délai moyen de transmission des demandes selon le PCT par les offices récepteurs au Bureau international a été inférieur à 2,8 semaines à compter de la date du dépôt international. L'Australie, la Finlande et l'Inde ont transmis toutes leurs demandes au Bureau international dans les quatre semaines suivant cette date. Les offices d'Israël, du Japon, de la République de Corée, de la Suède et du Royaume-Uni ont également affiché des taux de transmission supérieurs à 99%. En revanche, les offices de l'Espagne (1,1%) et de la Turquie (2,2%) n'ont transmis qu'une très faible proportion de leurs demandes au Bureau international dans les quatre semaines suivant la date du dépôt international.

**Administrations chargées de la recherche internationale**

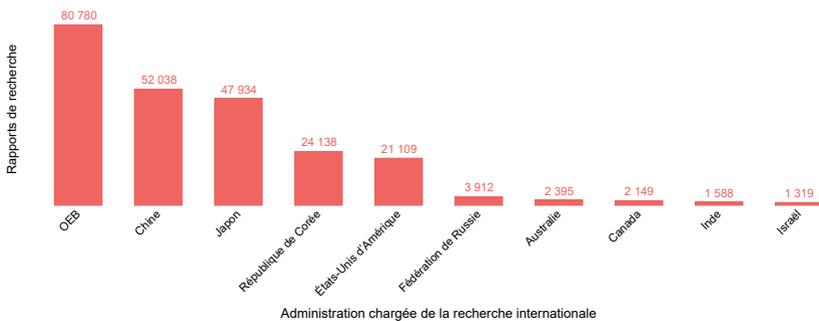
***L'OEB établit le tiers des rapports de recherche internationale***

En 2018, près de 242 000 rapports de recherche internationale ont été établis par les 22 administrations chargées de la recherche internationale. L'OEB a établi 80 780 de ces rapports de recherche internationale, suivi par la CNIPA (52 038), qui a devancé le JPO (47 934) pour prendre la deuxième place au classement des administrations chargées de la recherche internationale pays ayant établi le plus grand nombre de rapports de recherche internationale en 2018 (figure 10). Le KIPO (24 138) et l'USPTO (21 109) se sont classés respectivement en quatrième et cinquième position. L'OEB a établi 33,4% des rapports de recherche internationale en 2018, et les cinq principales administrations chargées de la recherche internationale ont été collectivement à l'origine de 93,4% des rapports de recherche internationale établis en 2018.

Sur l'ensemble des rapports de recherche internationale devant être transmis au Bureau international dans un délai de trois mois à compter de la date de réception de la demande, 85% l'ont effectivement été en 2018. Le JPO, l'Institut des brevets de Visegrad et les offices du Chili et de l'Inde ont transmis plus de 99% de ces rapports de recherche internationale dans un délai de trois mois. S'agissant de ceux qui devaient être transmis dans un délai de neuf mois à compter de la date de priorité, 81,7% l'ont effectivement été dans ce délai. L'office de l'Ukraine et l'Institut des brevets de Visegrad ont transmis tous les rapports de recherche internationale dans un délai de neuf mois en 2018.

### **L'Office européen des brevets a établi près de 81 000 rapports de recherche internationale.**

Figure 10 – Rapports de recherche internationale établis par les 10 principales administrations chargées de la recherche internationale, 2018



Source: Base de données statistiques de l'OMPI, mars 2019.



Organisation Mondiale  
de la Propriété Intellectuelle  
34, chemin des Colombettes  
Case postale 18  
CH-1211 Genève 20  
Suisse

Tél.: +41 22 338 91 11  
Tlcp.: +41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux  
extérieurs de l'OMPI sont  
disponibles à l'adresse  
[www.wipo.int/about-wipo/fr/offices](http://www.wipo.int/about-wipo/fr/offices)

© OMPI, 2019



Attribution 3.0 IGO  
(CC BY 3.0 IGO)

La licence CC ne s'applique pas au contenu  
de la présente publication qui n'appartient  
pas à l'OMPI.

Photo: Getty Images/chinaface

Référence OMPI n° 901/19/ExSum/FR